



Procédure et documents pour la prise en charge médicamenteuse à compter du 1er janvier 2018

publié le 01/01/2018 - mis à jour le 05/01/2018

Nous invitons les parents à lire la procédure ci-jointe qui sera appliquée dès la rentrée de janvier 2018. Vous trouverez aussi les documents **à télécharger** et à compléter pour que la prise en charge soit effective.

Nous vous remercions de vous conformer à cette procédure qui assure la sécurité des élèves et établit la responsabilité de chacun.

L'équipe de direction

Documents joints



Application d'un traitement médical: autorisation (PDF de 38.4 ko)



PAI prise de médicament: autorisation (PDF de 50.5 ko)



procedure de prise de médicament décembre 2017 (PDF de 72.1 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.